

Compte rendu du CDAS du 24 septembre 2020

Le Conseil Départemental d'Action Sociale (CDAS) avait pour ordre du jour les points suivants :

- 1) Compte-rendu d'activité 2019 de l'assistante sociale
- 2) Actualités
- 3) Actions locales 2020 et 2021
- 4) CAL 2020
- 5) Action SRIAS
- 6) Questions diverses

Ce CDAS a débuté de façon très tendue. En effet, il s'agissait du dernier comité de Guillaume AMAND, délégué départemental en place suite à sa réussite au concours de B. Nous avons appris quelques jours auparavant que son poste serait seulement repris par intérim au 1^{er} octobre 2020 par le délégué départemental de l'Ardèche : M. LANGLOIS Rémi.

Les représentants **FO DGFIP 43** ont lu cette déclaration liminaire en préambule :

« Madame la Présidente ,

Malgré le contexte social difficile, les représentants FO DGFIP 43 montrent leur profond attachement aux politiques sociales et plus précisément à l'Action Sociale.

Rappelons ce qu'est l'Action Sociale. Elle désigne l'ensemble des moyens par lesquels une société agit sur elle-même pour préserver sa cohésion par des actions visant à aider les personnes à mieux vivre, à acquérir ou à préserver leur autonomie et à s'adapter au milieu social environnant.

Si on compare cette définition à la future Action Sociale de notre administration, on retrouve de moins en moins les éléments originels de l'Action Sociale.

En effet, le devenir de l'Action Sociale est aujourd'hui très inquiétant dans notre administration. Les incertitudes sur son organisation et sa gouvernance accentuent nos inquiétudes : baisse des crédits, fusion des trois associations EPAF, ALPAF et AGRAF, suppression de postes d'assistant de délégué et maintenant le non-remplacement du délégué départemental lui-même !

Non seulement ces actes envoient de mauvais signaux aux personnels mais ils n'annoncent vraiment rien de bon ! Dans le cas de notre département de la Haute-Loire, la solution proposée suite au départ programmé de notre délégué départemental est un intérim à dure indéterminée par le délégué de l'Action Sociale de l'Ardèche.

Malgré toute sa bonne volonté et ses compétences, le délégué de l'Ardèche voit sa charge de travail doublée et il lui sera bien difficile de mener à bien cette mission dans ces conditions.

Par ailleurs, l'éloignement du terrain est un frein considérable à la bonne marche de l'Action Sociale de la Haute-Loire (plus de 100 kilomètres séparant nos deux préfectures, conditions climatiques difficiles avec les routes d'altitude...).

C'est pourquoi, les représentants FO DGFIP43 dénoncent ce choix et exigent à ce que le délégué départemental de la Haute-Loire soit remplacé dès le 1^{er} octobre 2020 en mettant en œuvre le plus rapidement possible une campagne de recrutement.

Les Représentants FO DGFIP 43 »

Pour appuyer notre demande, une motion au nom de l'Intersyndicale a été déposée afin que soit exigé le remplacement du délégué départemental de l'Action Sociale de la Haute-Loire par une campagne de recrutement.

Mme GUIOT Colette (Responsable Structure Régionale d'appui SRH3) et Mme CHIEU Christine (Encadrement et conseils techniques des assistants de service social) étaient présentes et nous ont indiqué qu'une réorganisation des services sociaux était en cours. Cela ne permettait pas de pouvoir envisager le remplacement du délégué départemental de la Haute-Loire tant que le nouveau maillage territorial n'était pas connu.

La Directrice par intérim s'est exprimé sur le sujet et avait le même avis, il faut attendre de connaître les finalités de la réorganisation.

Les représentants **FO DGFIP 43** ont dénoncé cette réponse inacceptable. Pourquoi attendre une réorganisation des services sociaux qui n'est pas encore décidée et ne pas remplacer immédiatement le délégué ? La charge de travail du délégué de l'Ardèche est doublée et il lui sera difficile d'organiser et d'assurer les actions sociales des deux départements.

Par ailleurs, un autre point a été soulevé. À l'ordre du jour n'apparaissait pas l'approbation du compte rendu du CDAS du 29/06/2020. Les représentants **FO DGFIP 43** ont rappelé que l'article 21 du règlement intérieur prévoyait l'approbation du compte rendu du précédent CDAS au premier point de l'ordre du jour du comité suivant. Il s'agissait seulement d'un oubli et le compte rendu du CDAS du 29/06/2020 a été approuvé à l'unanimité.

1) Compte-rendu d'activité de l'Assistante Sociale

L'assistante sociale (Mme Martine TERRISSE-BRUNEL) nous informe qu'elle est présente pour les agents du Ministère Économique et Financier 2,5 jours par semaine. Elle est amenée à effectuer des visites sur site ainsi que des rendez-vous dans son bureau mais aussi à domicile.

En 2019, elle a suivi 45 dossiers concernant plusieurs sujets : santé, vie professionnelle et/ou personnelle. Par ailleurs, 10 demandes ont été instruites concernant les aides financières.

Elle a été aussi amenée à effectuer 20 visites dans les services durant l'année 2019.

Enfin, elle nous précise qu'elle se tient à la disposition de tous les agents concernant les problèmes qu'ils peuvent rencontrer autant dans la vie professionnelle que dans la vie personnelle.

2) Actualités

Concernant la restauration collective, l'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration du Restaurant Inter Administratif (RIA) ont eu lieu le 14 septembre 2020. Le Président actuel a signalé son intention de quitter sa fonction dans les 6 mois. Par ailleurs, un nouveau trésorier et un nouveau secrétaire ont été désignés.

Le sujet de la baisse de la fréquentation du RIA est abordé. La conséquence du contexte sanitaire dû au COVID est évoquée. Par ailleurs, les représentants **FO DGFIP 43** ont demandé quand l'eau serait à nouveau disponible au RIA. La solution d'achats de petits brocs d'eau individuels a été retenue afin que les usagers du RIA ne soit pas obligés d'acheter sur place ou d'amener des bouteilles d'eau.

Concernant les espaces repas, un changement de procédure de prise en charge de remplacement ou d'acquisitions de matériels est activé. En effet, cela ne dépend plus du budget local mais de celui du régional.

Les représentants **FO DGFIP 43** craignent que le délai des prises en charge des demandes soit allongé sachant que les demandes sont à exprimer avant le dernier trimestre N-1 pour l'année N.

Enfin, le délégué annonce son départ et présente son successeur intérimaire M LANGOIS Rémi. Les représentants **FO DGFIP 43** réitèrent leur opposition et demandent le simple remplacement du délégué départemental de l'action sociale de la Haute-Loire. La continuité du service ne peut avoir lieu avec une relation de proximité quasi absente. La régionalisation de l'Action Sociale et le non remplacement du délégué ne sont pas de bonne augure pour la suite.

3) Actions locales 2020 et 2021

Le samedi 3 octobre 2020 aura lieu la journée visite de la grotte Chauvet ainsi que celle de l'Aven d'Ornac. Un total de 43 participants est attendu et la contribution par personne est de 12€ par enfant et 14€ par adulte.

En novembre 2020 ainsi qu'en 2021, des places chez AltiArena pour des activités de réalité virtuelle seront proposées avec un coût de 10€ par agent. Il s'agit d'immersion en totale liberté dans un univers virtuel.

Enfin, avec la crise sanitaire, les journées au Safari de Peaugres et à Aix les Bains (réservée aux retraités) ont du être reportées. Les crédits d'actions locales sont pour certains réaffectés ou reportés. Elles devraient avoir lieu en 2021. Des réflexions ont été menées pour compléter ces deux actions en 2021. Les thèmes choisis sont une journée libre à Lyon (probablement durant la fête des Lumières), de l'accrobranche, de la via ferrata, de l'escape game et même la mise en place d'aide ou l'initiation à la natation.

4) CAL 2020

L'année 2020 est bientôt terminée mais le contexte sanitaire peut encore avoir un impact sur les Crédits d'Actions Locales (CAL) de cette année. Le sujet de l'Arbre de Noël est abordé. En effet, il n'est pas sûr que cette action puisse avoir lieu. Le Comité décide d'attendre l'évolution des événements avant d'annuler cette action qui est très appréciée des personnels et de leurs enfants. Une décision devrait être prise au prochain CDAS début novembre.

Les crédits pour l'année 2020 sont répartis comme suit :

- la galette des rois des retraités du 23 janvier 2020 (121 participants)
- la sortie à Aix les Bains des retraités pour laquelle les crédits sont reportés (45 participants),
- l'Arbre de Noël à venir,
- des actions de solidarité,
- les sorties familiales avec le safari de Peaugres (crédits reportés et réaffectés), la visite des grottes d'Ardèche et des places chez Altiarena
- les tickets Kadéos pour l'aide à la rentrée scolaire en septembre 2020,
- les séances de psychologue en termes d'action de prévention,

FO DGFIP 43 dénonce la prévision d'une réserve qui est de 960€ soit 6% du budget de l'action sociale de la Haute-Loire. Même si la décision de la conservation de cette réserve n'est pas connue, il faut rappeler que pour l'année 2019, le budget a été amputé de 480€ soit une baisse des crédits alloués.

5) Action SRIAS

Une action avec pour thème des cours de pâtisserie a été proposée aux agents. Toutes les places disponibles ont été pourvues. Cette action se déroulera sur 6 séances entre le 17 novembre et le 3 décembre.

Les représentants **FO DGFIP 43** : Stéphanie BENOIT, David AMACHANTOUX et Jean-Louis PAYRARD

Adhérer au syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques

BULLETIN D'ADHESION

(À renvoyer à Robert GAGNE, Trésorerie du PUY VILLE ou à Jocelyne LIMAGNE, C des F P du Puy)

NOM :

PRENOM :

GRADE :

AFFECTATION :

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFIP

Fait à _____, le _____ signature

66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu